

## Photo originale 89812556



## Details publication

Site web : <http://www.aide-soignant.be>

Page web : <http://www.aide-soignant.be/lassouplissement-du-travail-a-temps-partiel/>


URL image : <http://www.aide-soignant.be/wp-content/uploads/2016/03/Kris-Peeters.jpg>

## Capture d'écran

← → www.aide-soignant.be/lassouplissement-du-travail-a-temps-partiel/

Aide personne Agee

L'assouplissement du travail à temps partiel : à l'encontre du concept de travail soutenable.



Certains présentent parfois le ministre de l'Emploi, Kris Peeters, comme l'homme de gauche de ce gouvernement. Étrange, non ? Comment, en effet, peut-on être de gauche lorsque l'on fait partie d'un gouvernement conservateur de droite ? Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois... Mais à présent, les rares personnes qui y croyaient encore ont totalement ouvert les yeux, ou devons-nous dire fermés ?

En assouplissant la législation sur le travail à temps partiel, Kris Peeters tire un trait sur le concept de travail soutenable. Le travail sera désormais tout à fait insoutenable pour les temps partiels. Et Kris Peeters de montrer son ancien (mais vrai) visage. L'ancien homme fort d'UNIZO a en effet mis au point une législation taillée sur mesure pour les petites et moyennes entreprises. Des entreprises où aucune représentation syndicale n'est tolérée et où ces nouvelles règles peuvent donc être appliquées aisément.

Notre analyse n'est pas erronée, Monsieur Peeters

Le ministre Peeters a réagi de façon crispée lorsque le SETCa a rendu public ledit projet de loi la semaine passée. Nos allégations seraient fausses. Son projet de loi est disponible sur notre site web. Il suffit de savoir lire pour constater ce qu'il en est. Nous en récapitulons ici les points essentiels.

Les horaires 1 jour à l'avance

Le projet de loi prévoit que le règlement de travail pourra fixer que les horaires ne soient signalés qu'1 jour ouvrable à l'avance (actuellement, il s'agit de 5 jours ouvrables et dans certains secteurs et certaines entreprises, cela va même jusqu'à 2 à 3 semaines ouvrables). Cela pourrait même se faire par SMS ! Dans les petites entreprises sans représentation syndicale, les employeurs ne mettront pas longtemps à introduire ces mesures. Dans les plus grandes entreprises, la pression pour les imiter sera à l'avenant.

Fini les horaires-types dans le règlement de travail

Aide Soignant  
4.078 vind'ik-keuze  
Pagina leuk vinden Delen

Gestuurd by: Categorie  
Gestion Conges & Absences  
BAREMES 1.35 AIDE-SOIGNANT(E)  
Titres Services

Wij leveren met de snelheid van uw keuze  
Meer weten over TNT

## Photo originale 77094581

---



## Details publication

---

Site web : <http://www.aide-soignant.be>

URL image : <http://www.aide-soignant.be/wp-content/uploads/2016/11/Maggie-de-block.jpg>

## Capture d'écran

---

